# Projet de dÃ©versement d'eaux d'Ã©gout brutes par la Ville de MontrÃ©al

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o
October 2015

Le gouvernement donne pour mandat Ã  un groupe scientifique indÃ©pendant

Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de dÃ©veloppement Ã©conomique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique a annoncÃ© la mise sur pied d'un groupe formÃ© de trois experts scientifiques indÃ©pendants en vue de procÃ©der Ã  un examen du plan de la Ville de MontrÃ©al qui consiste Ã  dÃ©verser huit milliards de litres d'eaux d'Ã©gout brutes dans le fleuve Saint-Laurent.

Ã€ la suite de son examen des renseignements communiquÃ©s par la Ville, Environnement Canada a dÃ©terminÃ© que les rÃ©percussions sur l'environnement du rejet projetÃ© risquent d'Ãªtre importantes. De plus, la Ville de MontrÃ©al n'a pas fait d'Ã©tudes sur les rÃ©percussions possibles de ce dÃ©versement prÃ©vu d'environ huit milliards de litres d'eaux usÃ©es non traitÃ©es en particulier. Les donnÃ©es Ã©tant limitÃ©es, le ministÃ¨re ne peut pas confirmer si les eaux usÃ©es non traitÃ©es qui doivent Ãªtre rejetÃ©es auront un degrÃ© de toxicitÃ© aigu.

Tenant compte de ces enjeux, des vives prÃ©occupations du public et de la nÃ©cessitÃ© d'avoir en main une analyse scientifique rigoureuse et exhaustive pour ce projet, la ministre Aglukkaq a donnÃ© pour mandat Ã  un groupe de trois experts scientifiques indÃ©pendants d'examiner le projet. Ce groupe sera formÃ© de trois experts de renom dans leur domaine : Robert Hausler (Ph. D.), professeur au dÃ©partement de gÃ©nie de la construction de l'Ã‰cole de technologie supÃ©rieure (ETS), Viviane Yargeau (Ph. D.), professeure agrÃ©gÃ©e et ingÃ©nieure au dÃ©partement de gÃ©nie chimique de l'UniversitÃ© McGill, Daniel G. Cyr (Ph. D.), professeur Ã  l'INRS-Institut Armand-Frappier (UniversitÃ© du QuÃ©bec). Ce groupe examinera des questions notamment en vue de dÃ©terminer s'il existe d'autres mesures techniquement faisables que la Ville de MontrÃ©al pourrait prendre pour attÃ©nuer les effets du rejet prÃ©vu ; il analysera les risques environnementaux des rejets prÃ©vus et non prÃ©vus et dÃ©terminera si d'autres paramÃ¨tres doivent Ãªtre pris en compte dans la surveillance de la qualitÃ© de l'eau prÃ©vue par la Ville. Dans le cadre de leurs travaux, les membres du groupe examineront les renseignements disponibles auprÃ¨s de la Ville, de la province et d'autres experts scientifiques et techniques du domaine.

La restriction au projet de la Ville de MontrÃ©al dÃ©cidÃ©e le 16 octobre sera en vigueur jusqu'au 2 novembre 2015, dans l'attente des rÃ©sultats de l'examen du groupe scientifique indÃ©pendant. Une fois que les constatations de l'examen indÃ©pendant auront Ã©tÃ© soumises Ã  Environnement Canada, le gouvernement du Canada rendra publique toute autre mesure qu'il entend prendre.

Le fleuve Saint-Laurent est l'une des voies navigables les plus

importantes du Canada : il constitue l'habitat de plusieurs espÃ¨ces de baleines et de poissons et il fournit de l'eau potable Ã  des millions de Canadiens. En vertu du paragraphe 36(3) de la Loi sur les pÃªches, il est interdit de rejeter une substance nocive [...] dans des eaux oÃ¹ vivent des poissons.

Environnement Canada - 18-10-2015